

Un système de remédiation innovant

Brigitte GERARD

Le passage automatique de la 1^{re} à la 2^e secondaire ne va pas toujours de soi et peut poser des difficultés, tant aux élèves qu'aux enseignants. Suite au constat d'un certain décrochage parmi les élèves du 1^{er} degré, le Collège Saint-François d'Assise de Tubize¹ mise depuis l'an dernier sur un nouveau système de remédiation, histoire de remotiver les troupes.



activités, qu'ils travaillent toute l'année pour y arriver ! »

Des résultats encourageants

Et les constats ne se sont pas fait attendre : entre les examens présentés à Pâques et ceux de juin, les résultats des enfants qui sont passés par la remédiation se sont améliorés de 10%. « *Bien sûr, le plus efficace reste sans doute la motivation des élèves à pouvoir participer à une activité plutôt que de passer des examens... Une remédiation de 4h pour balayer la matière d'une année n'est pas suffisante ! Mais les conditions dans lesquelles les enfants passent les examens, plus au calme, avec une plus grande disponibilité de l'enseignant, expliquent aussi l'amélioration des résultats.* »

L'école en est à la seconde phase du projet. Les élèves de 2^e année reçoivent également des questions du type CEID à Noël et à Pâques : « *Sur base des épreuves de Pâques, on désignera à nouveau des tuteurs et des élèves qui iront en remédiation. Enfin, en juin, tout le monde présentera le CEID, bien réel cette fois ! Nous allons pouvoir tirer les premières conclusions de notre dispositif. Au niveau de la dynamique dans les classes, des cours et du confort d'enseignement, cela a déjà changé pas mal de choses, il y a moins de perturbations au niveau comportemental. Cela permet aussi de préparer les élèves au CEID, et c'est valorisant pour les tuteurs. Le système a d'ailleurs tellement bien fonctionné l'année passée qu'on l'a d'ores et déjà étendu aux 1^{res} et 2^e différenciées, dans le cadre de la passation du CEB ! » ■*

1. www.francoisassise.be

« La réflexion est née il y a 3-4 ans suite à un certain mal-être des enseignants du 1^{er} degré, qui se trouvaient en grande difficulté pour gérer ce passage automatique de la 1^{re} à la 2^e », explique **Murielle VIATOUR**, sous-directrice du Collège Saint-François d'Assise. Les élèves ne travaillaient pas beaucoup en 1^{re} année, et les professeurs de 2^e se retrouvaient avec des jeunes en décrochage passif, qui n'avaient pas atteint les compétences minimales... ce qui rendait le CEID quasi inaccessible pour bon nombre d'entre eux. « *Et sur ce décrochage, venaient se greffer des problèmes de comportement ! J'ai dès lors réfléchi à la manière de sortir de cette spirale négative et ai contacté Karin VAN WIELE, coordinatrice pédagogique, avec laquelle nous avons mis en place un système de remédiation, qui a débuté l'an dernier et a donné de bons résultats.* »

Le principe ? Réaliser, dès la première

année, à Noël, à Pâques et en juin, des examens qui prennent la forme d'un CEID, préparé par les professeurs : « *À Pâques, lors des conseils de classe, nous regardons l'ensemble du bulletin de chaque élève. S'il a plus de 60%, il est désigné comme tuteur ; ceux qui ont moins de 60% sont envoyés en remédiation par petits groupes, une semaine avant les examens de juin, à raison de 4h par matinée. Cela concerne les matières du CEID (maths, français, sciences, néerlandais, EDM), et les enfants désignés comme tuteurs donnent ainsi des explications à leurs pairs.* »

Les élèves qui ont été en remédiation doivent ensuite passer des examens dans les matières qui posent problème, tandis que les tuteurs peuvent bénéficier d'activités ludiques de leur choix. « *L'an passé, ils sont allés dans un parc d'attractions ou ont visité une chocolaterie... L'objectif est, bien sûr, que les enfants soient tellement motivés par le fait de ne pas avoir d'examens en juin et de pouvoir participer aux*

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be